



Assemblée générale

Distr. limitée
28 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session Cinquième Commission

Point 128 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Projet de résolution présenté par le Président à l'issue de consultations

Activités d'achat

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies¹, le rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies : dispositions relatives à la gouvernance des achats au sein de l'Organisation des Nations Unies², le rapport détaillé du Secrétaire général sur les achats des Nations Unies : pratiques responsables en matière d'achat³, le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de la gestion des achats au Secrétariat⁴ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁵,

Ayant également examiné le rapport du Corps commun d'inspection sur la délocalisation au sein des organismes des Nations Unies⁶ et le profil environnemental des organismes des Nations Unies⁷, ainsi que les notes du Secrétaire général transmettant ses observations sur la question et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination⁸,

¹ A/64/284.

² A/64/284/Add.1.

³ A/64/284/Add.2.

⁴ A/64/369.

⁵ A/64/501.

⁶ Voir A/65/63.

⁷ Voir A/65/346.

⁸ A/65/63/Add.1 et A/65/346/Add.1.



1. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé et actualisé sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies pour examen durant la première partie de la reprise de sa soixante-septième session;
 2. *Décide* d'examiner plus avant les rapports mentionnés dans la présente résolution durant la première partie de la reprise de sa soixante-septième session.
-